

Ce formulaire de candidature est destiné aux Etablissements accompagnés par un Partenaire souhaitant obtenir la marque Qualité Tourisme™.

## 1 COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT

Nom commercial de l'établissement	<input type="text"/>		
Nom de l'entité juridique (si différent)	<input type="text"/>		
Raison sociale de l'entreprise	<input type="text"/>		
Nature juridique	<input type="text"/>		
Siret	<input type="text"/>	Code APE	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Précisions adresse (BP, Lieu dit, etc...)	<input type="text"/>		
Adresse du siège si différente	<input type="text"/>		
Téléphone	<input type="text"/>	Site web	<input type="text"/>
Nom du dirigeant habilité à représenter l'établissement	<input type="text"/>		
Nom du responsable qualité de l'établissement	<input type="text"/>		
E-mail contact	<input type="text"/> <small>Cette adresse mail sera utilisée dans le cadre des outils informatiques mis à disposition par la DGE et visible sur le site internet grand public Qualité Tourisme.</small>		
Description de l'établissement en français	<input type="text"/> <small>Cette description sera reprise sur le site internet grand public Qualité Tourisme.</small>		
Description de l'établissement en anglais	<input type="text"/> <small>Cette description sera reprise sur le site internet grand public Qualité Tourisme.</small>		

## 2 ACTIVITE

*L'ensemble des prestations d'un établissement doit être audité. Les référentiels d'évaluation sont accessibles sur le site officiel de la marque Qualité Tourisme. Dans le cadre d'une multi-activité (ex: Sport de nature + visite guidée), choisir l'activité principale en fonction du chiffre d'affaire*

### Hébergement :

\*Date de classement

Classement

### Restauration :

### Lieu de visite :

### Activité sportive et/ou de loisir

Remplir Précisions utiles pour indiquer le type d'activité : casino, cabaret...

### Autres

### Précisions utiles sur l'activité

### 3 CANDIDATURE ACCOMPAGNEE PAR UN PARTENAIRE

Nom du Partenaire	COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
Nom du référent qualité	M. LOUIS JEAN-MARC
Email du référent qualité	cdt24th@orange.fr
Rappel des modalités du suivi qualité intermédiaire de mon Partenaire	Accompagnement individualisé : suivi de l'auto-évaluation sur le portail de la DGE ; élaboration du périmètre d'intervention de l'audit, organisation d'un audit "papier " et d'un audit blanc ; mise en place d'un plan d'actions si nécessaire ; proposition de cabinets d'audits externes ; promotion et communication.
Outils d'écoute client	
Lien présentant l'accès au questionnaire de satisfaction dématérialisé DGE sur le site internet de l'établissement	

### 4 ENGAGEMENT DU PROFESSIONNEL

Je souscris aux valeurs de la marque Qualité Tourisme et m'engage à les mettre en œuvre

- Un accueil chaleureux
- Un personnel attentif
- La maîtrise des langues étrangères
- Des prestations personnalisées
- Des informations claires et précises
- Une propreté et un confort assurés
- La découverte d'une destination
- La prise en compte des avis de mes clients

Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants accessibles sur le site officiel de la Marque Qualité Tourisme <https://www.entreprises.gouv.fr/qualite-tourisme> :

- [Le Règlement d'usage Qualité Tourisme™ 2018](#)
- [Le Cahier des charges Qualité Tourisme™ 2018](#),
- [la Charte graphique Qualité Tourisme™](#),

et m'engage à les respecter.

Je déclare sur l'honneur :

- que l'Établissement est en conformité avec la réglementation en vigueur de son activité,
- que l'Établissement se conformera aux évolutions de la réglementation de son activité,
- qu'aucune infraction réglementaire n'a été constatée dans les 6 derniers mois et qu'aucune procédure relative à une infraction réglementaire n'est en cours
- respecter le choix des clients qui utiliseraient le module d'écoute client mis à disposition par la Direction Générale des Entreprises quant à la réutilisation de leurs données personnelles

Par ailleurs, je prends acte que le ministère en charge du Tourisme et le Comité Régional de Gestion de la Marque se réservent le droit de

- déclencher un contrôle à tout moment pour vérifier le niveau de qualité de la prestation,
- se mettre en contact directement avec l'organisme auditeur,
- me demander des documents complémentaires que je m'engage à fournir.

Je prends acte que le droit d'usage de la marque QUALITÉ TOURISME™ est valable tant que je respecte le cahier des charges de la marque QUALITÉ TOURISME™.

Je déclare être notamment informé que :

- ma candidature entraînera l'inscription des informations relatives à mon établissement sur la base de données des marques nationales du tourisme et sur le Portail Qualité Tourisme
- l'audit externe sera réalisé à partir des référentiels DGE consultables sur le site officiel de la marque et sera saisi sur le Portail Qualité Tourisme
- les résultats de l'audit externe pourront être communiqués aux membres du Comité Régional de Gestion de la Marque qui sont tenus au secret des délibérations et ont une obligation de discrétion professionnelle
- le taux de conformité de 85% à l'audit externe est un condition nécessaire mais pas suffisante pour l'obtention du droit d'usage de la Marque, la décision finale revenant au Comité Régional de Gestion de la Marque
- le droit d'usage ou le refus du droit d'usage d'une candidature initiale est matérialisé par une notification de la DIRECCTE/DIECCTE compétente.
- la résiliation éventuelle du droit d'usage de la marque QUALITÉ TOURISME™ est matérialisée par une notification envoyée depuis l'email [qualitetourisme@questionnaire-qualite-tourisme.fr](mailto:qualitetourisme@questionnaire-qualite-tourisme.fr). Elle peut être doublée d'un courrier de la DIRECCTE/DIECCTE compétente
- l'absence de valorisation de la marque QUALITÉ TOURISME™ sur mes supports de promotion (papier ou électroniques) est un motif de résiliation du droit d'usage de la Marque.
- en cas de résiliation du droit d'usage de la Marque, je dois retirer toute référence à la marque QUALITÉ TOURISME™, au risque de m'exposer à des poursuites pour usage abusif dans le cas contraire
- le Comité Régional de Gestion de la Marque peut recommander la mise en place d'actions correctives dans mon établissement, notamment dans le cas de réclamations graves et sérieuses, et qu'un refus de mise en œuvre de ses décisions (plan d'action, audit externe complémentaire à ma charge) peut entraîner la résiliation du droit d'usage de la Marque
- le droit d'usage de la marque QUALITÉ TOURISME™
  - n'est valable que pendant la période de validité de l'autorisation obtenue par Partenaire,
  - est conditionné à la mise en œuvre du suivi qualité intermédiaire défini par le Partenaire

Je certifie l'exactitude des informations transmises ci-dessus.

Date :	<input type="text"/> (JJ/MM/AAAA)	
Nom du dirigeant habilité à engager l'établissement :	<input type="text"/>	Prénom : <input type="text"/>
Signature précédée de la mention "Lu et approuvé":	<input type="text"/>	

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par le Partenaire et le ministère en charge du Tourisme. Les destinataires des données sont : les membres du Comité Régional de Gestion de la Marque dont le règlement intérieur type est accessible sur le site officiel de la Marque ... Le Règlement Intérieur du Comité Régional de Gestion de la Marque est accessible sur demande à la Direccte/Dieccte de ma Région.

Conformément à l'article L 27 de la Loi Informatique, fichiers et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. La mise en œuvre de ces droits est possible par courrier postal adressé au ministère en charge du tourisme ou à [qualitetourisme@dge.finances.gouv.fr](mailto:qualitetourisme@dge.finances.gouv.fr)

Ce formulaire doit être déposé sur le Portail Qualité Tourisme au plus tard à l'issue de l'audit initial par le Partenaire et avant le passage en CRGM